

Enjeux lexicographiques et approches innovantes pour un dictionnaire monolingue de dialecte kabyle

Lexicographic Challenges and Innovative Approaches for a Monolingual Dictionary of the Kabyle Dialect

MATOUB Saïda *

Laboratoire des études amazighes, Université Abderrahmane Mira-Bejaia, Algérie.

saida.matoub@univ-bejaia.dz

HAMEK Brahim

Laboratoire des études amazighes, Université Abderrahmane Mira-Bejaia, Algérie.

Brahim.hamek@univ-bejaia.dz

ZAIDI Ali

Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA), Bejaia, Algérie.

a.zaidi@crlca.dz.

DOI:10.33705/1111-018-001-020

Received: 20/02/2025

Accepted: 26/05/2025

Published: 25/06/2025

*Corresponding Author

Citation :

MATOUB,S. (2025).

HAMEK,B. (2025).

ZAIDI,A. (2025).

Enjeux lexicographiques et approches innovantes pour un dictionnaire monolingue de dialecte kabyle

Maalim

I(1), 39-53

Abstract:

This work takes a lexicographic perspective and explores the methodological challenges involved in compiling a monolingual dictionary of the Kabyle language spoken in Algeria. Through a critical analysis of available resources and a focus on the linguistic characteristics of Kabyle, we propose an approach that combines the macro- and microstructural dimensions of lexicography. The methodological framework developed highlights the organization of entries and proposes a typology of definitions. This study enriches the field of lexicography by offering an adaptable model for other less endowed languages, characterized by complex linguistic landscapes.

Keywords: Monolingual dictionary; lexicographic; Berber lexicography macrostructure; microstructure.

Maalim

© 2025 The Author(s).

Published by the High council of the Arabic language.

This is an open access article under the [CC BY license](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Résumé: Ce travail se place dans une perspective lexicographique et explore les défis méthodologiques liés à l'élaboration d'un dictionnaire monolingue de la langue kabyle, parlée en Algérie. À travers une analyse critique des ressources disponibles et une attention particulière portée aux caractéristiques linguistiques du kabyle, nous proposons une approche qui combine les dimensions macro- et microstructurales de la lexicographie. Le cadre méthodologique développé met en avant l'organisation des entrées et propose une typologie des définitions. Cette étude enrichit le domaine de la lexicographie en offrant un modèle adaptable à d'autres langues moins dotées, caractérisées par des paysages linguistiques complexes.

Mot clés: Dictionnaire monolingue; lexicographie; lexicographie berbère; macrostructure; microstructure.

التحديات المعجمية والمناهج المبتكرة لإعداد قاموس أحادي اللغة للهجة القبائلية

الملخص:

يتبنى هذا العمل منظوراً معجمياً ويستكشف التحديات المنهجية التي ينطوي عليها تجميع معجم أحادي اللغة للهجة القبائلية المحكية في الجزائر. من خلال تحليل نقدي للموارد المتاحة والتركيز بشكل خاص على الخصائص اللغوية للهجة القبائلية، نقترح مقارنة تجمع بين البعدين الكلي والجزئي للمعجمية. يسلط الإطار المنهجي - الذي تم تطويره - الضوء على تنظيم المداخل، ويقترح تصنيفاً للتعريفات. وتثري هذه الدراسة مجال علم المعجمية من خلال تقديم نموذج يمكن تكييفه مع لغات أخرى أقل حظاً من حيث الخصائص اللغوية المعقدة.

الكلمات المفتاحية: قاموس أحادي اللغة؛ المعجم؛ المعجمية الأمازيغية؛ البنية الكلية؛ البنية الجزئية.

1. Introduction: Le kabyle, un dialecte de la famille des langues berbères, est principalement parlé dans le nord de l'Algérie. Porteur d'une riche culture et d'une histoire profonde, il fait cependant face à un manque de ressources lexicographiques complètes et méthodiquement élaborées. La création d'un dictionnaire monolingue kabyle apparaît ainsi comme une initiative stratégique pour préserver et valoriser ce dialecte. Cependant, un tel projet soulève d'importants défis méthodologiques, nécessitant une structuration rigoureuse des entrées, une grande précision dans les définitions et une attention particulière aux variations linguistiques, afin de rendre fidèlement compte de la diversité de ce dialecte.

L'examen des dictionnaires kabyles, notamment ceux de Bouamara, ainsi que les travaux de Hamek (2010) et Berkai (2010, 2013), met en lumière les défis théoriques et méthodologiques liés

à la conception des dictionnaires monolingues kabyles. Ces recherches soulignent des problématiques telles que la classification des lexies, l'identification des racines, ainsi que les processus de transcription et de définition, mettant en évidence les obstacles rencontrés par les lexicographes dans ce domaine. À partir d'une analyse approfondie de ces contributions, cette étude répond à la question suivante : quelle démarche pourrait être adoptée pour concevoir un dictionnaire monolingue kabyle qui allie rigueur scientifique et pertinence pratique, tout en respectant les spécificités linguistiques du kabyle et les attentes des utilisateurs ?

L'objectif est de proposer un cadre innovant pour la conception d'un dictionnaire visant à combler les lacunes actuelles, en offrant un outil de référence respectueux des spécificités linguistiques et culturelles de ce dialecte. Ce travail cherche à répondre aux besoins des locuteurs, des chercheurs et des acteurs engagés dans la revitalisation du kabyle, tout en enrichissant les ressources lexicographe.

Dans cette démarche, nous débutons par l'analyse des classifications des dictionnaires, suivie d'un état des lieux des modèles lexicographiques existants. Sur la base de ces recherches, nous proposons une structure adaptée pour un article de dictionnaire monolingue kabyle.

2. Classifications des dictionnaires: La discipline du dictionnaire repose sur trois branches interdépendantes : la lexicologie, qui étudie le lexique et ses relations ; la lexicographie, axée sur la conception des dictionnaires ; et la méta-lexicographie, qui « *analyse les types de dictionnaires, leur histoire et leurs méthodes* » (Hausmann, 1989, p. 216). Bien que liés, ces domaines se développent également, la lexicographie bénéficie davantage des avancées technologiques. Un dictionnaire est un « *ouvrage de référence dont la fonction est d'ordonner et de réguler la langue, en structurant les mots selon des logiques linguistiques et culturelles* » (Dotoli, 2012, p. 7), et se distingue par sa couverture linguistique, son organisation, son vocabulaire et ses méthodes de définition. Une classification des dictionnaires est proposée, fondée sur leur finalité, leur structure, leur support et le public visé.

2.1. Par finalité et usage (Hausmann, 1990) : Descriptifs (ex. Trésor de la Langue Française), normatifs (ex. Dictionnaire de l'Académie française), spécialisés (ex. Dictionnaire étymologique de l'ancien français), et pédagogiques (ex. Dictionnaire de l'apprenant de Robert).

2.2. Par couverture linguistique (ISO 1951), Les dictionnaires peuvent être monolingues (ex. Oxford English Dictionary), bilingues/multilingues (ex. Larousse bilingue), ou dédiés aux dialectes/langues minoritaires.

2.3. Par structure et méthodologie (Bergenholtz, 1995) Incluent la macrostructure (alphabétique, thématique, fréquentielle) et la microstructure (entrée simple ou complexe).

2.4. Par support et format (Granger, 2012) Varient entre papier (ex. Le Robert) et numérique (ex. TLFi en ligne).

2.5. Par public cible (Atkins & Rundell, 2008): Grand public, chercheurs/spécialistes, ou apprenants (ex. Cambridge Learner's Dictionary).

3. Etat des lieux de la lexicographie kabyle: La lexicographie, définie comme « la technique de conception des dictionnaires ainsi que l'analyse linguistique de cette technique » (Dubois, 1994, p. 278), allie création et étude scientifique des dictionnaires. (Boulanger, 2000, p. 91) rappelle que « la trajectoire millénaire des dictionnaires montre que toutes les grandes civilisations ont intégré des dictionnaires monolingues avant de développer des projets bilingues ou multilingues ». Les travaux sur le kabyle ont donné lieu à une variété de dictionnaires (monolingues, bilingues, etc.), étudiés en détail par Hamek (2012), qui en a dressé un inventaire et analysé les spécificités, adaptées aux besoins des utilisateurs (locuteurs, apprenants, chercheurs).



Figure 1: classification des dictionnaires: Chaque type de dictionnaire adopte une méthode de classification des entrées, que ce soit par racine, par radical ou par ordre alphabétique des mots. De

plus, les définitions varient selon le type de dictionnaire : elles peuvent être de nature logique ou analytique, relationnelle ou complémentaire, en fonction des objectifs et du public visé.

3.1. Dictionnaire de Bouamara: Ce dictionnaire intitulé Issin. *Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit* (2010, réédité en 2018), est une œuvre lexicographique qui rassemble environ 6 000 entrées, combinant vocabulaire courant et néologismes kabyles. Bouamara propose une approche novatrice en simplifiant la structure des entrées : il les classe selon leurs premières consonnes, en supprimant les initiales des noms masculins (a, i, u, e) ainsi que les préfixes des noms féminins (ta, ti, tu). Cette méthode permet de réduire la densité lexicale et de faciliter la consultation (Boukherrouf, 2017, p. 96). D'autres dictionnaires kabyles, comme celui de Dallet (portant sur le parler des Aït Mangellat) ou celui de Haddadou (*Dictionnaire de Tamazight*, 2014), viennent enrichir ce paysage lexicographique en offrant des perspectives complémentaires sur la langue kabyle.

3.2. Classification des entrées : La classification des entrées peut se faire par racine, favorisant ainsi le regroupement des termes d'une même famille linguistique et mettant en lumière leurs liens sémantiques. L'ordre alphabétique des mots, quant à lui, simplifie la recherche et domine largement le paysage lexicographique international (Sghir, 2019, p. 71). Cependant, l'ordre alphabétique des radicaux entraîne une redondance des définitions pour les mots d'une même famille morphosémantique, obligeant le lexicographe à répéter des définitions de base pour chaque forme dérivée.

3.3. Définition lexicographique : Elle constitue l'élément fondamental dans l'élaboration d'un dictionnaire. Comme le souligne Rey (1977, p. 98), « *la définition assume une fonction de délimitation ou de cadastrage du champ désordonné des idées, en leur assignant des termes précis* ».

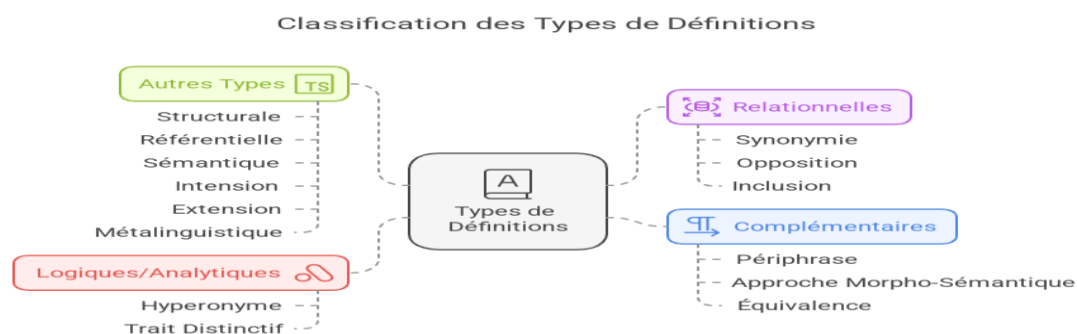


Figure 2: classification des types de définitions: La figure propose une classification des différents types de définitions, structurée en catégories distinctes selon la méthode et l'objectif poursuivi dans la définition des termes.

4. Proposition de la mise en ordre de la définition de dictionnaire monolingue kabyle :
«*Toute production dictionnaire se doit de prendre en compte deux dimensions essentielles dans son organisation : la macrostructure et la microstructure* » (Rey-Debove, 1971). Pour expliciter le sens d'une entrée, les informations qui la suivent doivent respecter une cohérence grammaticale et une méthode uniforme, en mentionnant systématiquement les formes grammaticales associées au mot. Parmi ces informations, on retrouve, comme illustré dans la figure ci-dessus :

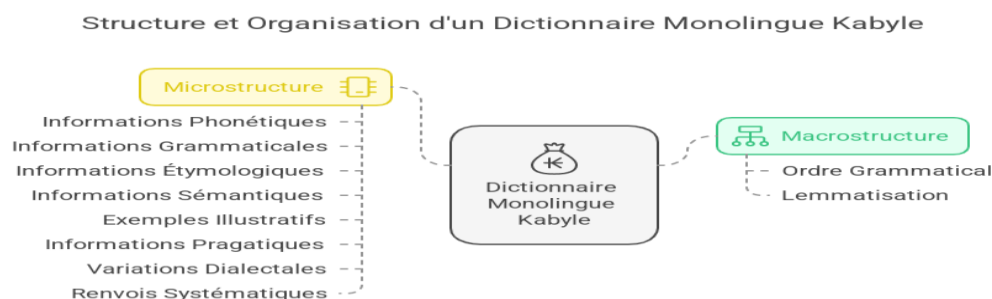


Figure 3: Structure et organisation d'un dictionnaire monolingue kabyle: Cette figure illustre l'architecture d'un dictionnaire monolingue kabyle. La macrostructure concerne l'organisation générale des entrées, incluant la sélection et l'agencement des lemmes (par ordre alphabétique, par racine ou par radical). La microstructure, quant à elle, se concentre sur les informations spécifiques associées à chaque entrée, telles que la transcription phonétique, la catégorie grammaticale, l'étymologie, les définitions précises, les exemples d'usage, et d'autres éléments pertinents.

4.1. L'entrée, ou forme de base, Doit être mise en relief par des caractères gras pour une identification claire. « Les entrées sont présentées sous forme de lemmes, qui constituent l'élément central de la nomenclature, intégrant également les unités lexicales, les phraséologismes et les dérivés » (Hamek, 2022, p. 166).

Chaque mot-vedette est organisé selon un système spécifique à la langue (ordre alphabétique, par racine ou par radical) et placé en tête de chaque définition.

La forme de base varie selon la langue : en français, c'est l'infinitif ; en latin et grec, la première personne de l'indicatif présent ; en arabe, la troisième personne de l'accompli, etc. (Berkai, 2013, p. 52). Pour le kabyle, la forme de base correspond généralement à l'impératif de la deuxième personne du singulier.

Exemple : Dans un dictionnaire kabyle, l'entrée pour un verbe comme « manger » serait présentée ainsi : ečč (impératif, 2e personne du singulier) : 'manger'. Pour les mots composés, comme amagramen (plante médicinale), chaque unité doit être traitée séparément, car elles n'ont aucune proximité sémantique ou morphologique avec des termes comme amager (« se rencontrer») ou aman (« eau »). Ces mots doivent donc figurer comme entrées distinctes, avec leurs propres définitions et exemples.

À notre avis, la méthode la plus efficace consiste à conserver le mot dans sa forme originelle et à le classer par ordre alphabétique, facilitant ainsi son utilisation par les locuteurs non natifs ou étrangers. (Adjaout, 2014, p. 36) soutient cette approche, affirmant que « *le classement alphabétique est le plus adapté au kabyle, en raison de son ancrage dans la graphie latine, héritée de la tradition européenne, de sa continuité jusqu'à aujourd'hui, et de son usage dominant dans les travaux littéraires, académiques et pédagogiques* ». Cette méthode reste la plus accessible et cohérente pour un large public.

4.2. Prononciation : En lexicographie kabyle est généralement indiquée par des transcriptions phonétiques encadrées par des barres obliques // ou des crochets []. Bien que peu répandue, cette pratique est essentielle pour refléter la diversité phonétique des variantes régionales. Chaque parler kabyle présente des spécificités vocaliques et des variations de prononciation notables. L'utilisation de l'Alphabet Phonétique International (API) est recommandée pour une représentation précise et universelle.

Exemple: Le verbe qaṭeɛ (« rattraper») peut être transcrit :

- /qat'eɛ/ (occlusive uvulaire et pharyngalisée);
- /qaḍeɛ/ (fricative interdente et pharyngalisée).

4.3. Catégories grammaticales: Identifient les mots variables (noms, verbes, adjectifs) et invariables (prépositions, interjections, pronoms, etc.). Les étiquettes grammaticales précisent la

forme d'un mot, comme le singulier (sg) ou le pluriel (pl), ainsi que son genre (masculin msc ou féminin fmn). Pour les noms, on indique le genre, le nombre et l'état d'annexion ; pour les verbes, on distingue les verbes d'action (v.act) des verbes d'état (v.et).

Exemples: Wali (« voir ») : v.act. (verbe d'action); Eyu (« être fatigué ») : v.et. (verbe d'état) ; tuffɣa (« la sortie ») : n.msc.fmn.et.lbr (nom, masculin, féminin, état libre).

4.4. Origine étymologique : Cette indication permet de déterminer si un terme est un emprunt linguistique en le replaçant dans son contexte historique et linguistique. Elle met en lumière les dynamiques d'échange et d'influence entre les langues, tout en apportant des éclaircissements sur l'évolution et les racines du mot.

Exemple : Verbe lqahwa (café) – issu de l'arabe "قهوة" (qahwa).

4.5. Définition : La définition d'un mot doit être claire et concise. (Rey-Debove, 1970, p. 09) souligne qu'une entrée peut avoir deux signifiés : elle désigne soit ce qu'elle représente habituellement dans le discours, soit elle se réfère à elle-même dans un emploi autonome. Un mot peut ainsi être monosémique (un seul sens) ou polysémique (plusieurs sens), avec le sens le plus courant comme entrée principale et les autres sens comme sous-entrées.

Exemple: Le verbe zzu (« griller »):

- Usage concret : yezza zerriɛa n txessayt (« Il a grillé les grains de citrouille ») ;
- Usage figuré : yezza wul-is (« Son cœur est brisé »), exprimant une souffrance émotionnelle.

En conclusion, enrichir les descriptions lexicales avec des informations pragmatiques (registre de langue, néologismes) et iconographiques (illustrations) permet de mieux situer le mot dans son contexte sociolinguistique et d'en faciliter la compréhension.

4.6. Exemplification: L'utilisation d'exemples dans les définitions est cruciale pour aider les locuteurs à saisir les nuances et les contextes d'un mot. Berkai (2010, p. 41) insiste sur le fait que « les dictionnaires sans exemples sont considérés comme des dictionnaires 'squelettes', sans 'chair' et sans charme », mettant en avant leur importance pour enrichir les entrées lexicales. Ces exemples peuvent être tirés de divers domaines:

- **La vie quotidienne**, pour illustrer des situations courantes ;
- **La littérature ou les proverbes**, pour montrer des usages stylistiques ou culturels ;

- **La culture locale**, pour mettre en valeur des spécificités régionales ou traditionnelles ;
- **La poésie et les expressions figées**, pour révéler des formulations linguistiques uniques ou artistiques.

4.7. Polysémie : La polysémie désigne les mots ayant plusieurs significations. Les différents sens d'un mot doivent être organisés de manière claire : le sens le plus courant est présenté en entrée principale, tandis que les autres significations (spécialisées, figurées ou contextuelles) sont classées en sous-entrées, souvent numérotées (1, 2, 3, etc.) pour hiérarchiser les usages et faciliter la consultation.

Exemple : Le verbe qseḍ peut signifier « partir » ou « vouloir » :

- Qseḍ (partir) : yeḡseḍ axxam jeddi-s (« Il est parti à la maison de son grand-père ») ;
- Qseḍ (vouloir) : iqseḍ-ikem-d leḡlal-is (« Il veut que tu te maries »).

4.8. Conjugaison : La conjugaison est essentielle pour décrire les verbes, en indiquant le moment de l'action (passé, présent, futur) et sa nature (réelle, hypothétique, etc.), ainsi que son aspect (achèvement, durée, répétition). Elle prend également en compte les modifications de la racine, du schème ou du radical entre les temps et modes. Dans les dictionnaires, les verbes sont généralement conjugués à la troisième personne du singulier masculin, avec un ordre systématique : Prétérit, Prétérit négatif, Aoriste, Aoriste intensif, Participe (si nécessaire). Selon Hamek (2010, p. 65), « la connaissance des quatre thèmes du verbe suffit à générer toutes les conjugaisons possibles ». Berkai (2010, p. 33) ajoute que « l'adoption d'un ordre fixe pour l'information permet d'éviter de désigner à chaque fois ces formes et de gagner de l'espace », rendant la consultation plus claire et concise.

Exemple : Verbe awi (« prendre ») : yewwi (prétérit) / ur yewwi ara (prétérit négatif) / ad yawi (aoriste) / yettawi (aoriste intensif) / yewwin (participe).

4.9. Radical : Est la base d'un mot à laquelle s'ajoutent des affixes (préfixes, suffixes) pour former des dérivés ou des conjugaisons. En kabyle, comme dans d'autres langues, le radical subit des modifications selon le temps, le mode, l'aspect ou d'autres facteurs grammaticaux, permettant d'exprimer des nuances tout en conservant son sens de base.

Exemple : Le verbe Aru (écrire) présente différentes formes : Ura (il a écrit) pour le prétérit, Uri (il n'a pas écrit) pour le prétérit négatif, Aru (il écrira) pour l'aoriste, et Ttaru (il écrit souvent) pour l'aoriste intensif.

4.10. Dérivation : Est un mécanisme clé dans la formation des mots, permettant de créer diverses catégories lexicales à partir d'un verbe, comme des noms d'action, d'agent, d'instrument, des noms concrets ou des adjectifs. Rey-Debove (2005) souligne que les dérivés et composés forment la macrostructure d'une langue, renvoyant à la famille lexicale d'un mot. Cependant, comme le note Imarazen (1986), une langue ne possède pas tous les dérivés possibles d'un verbe.

Exemples de dérivation verbale :

- **Factitif :** Ajout de s ou ss (ex. : ddu → seddu).
- **Passif :** Ajout de ttw, ttu, nn ou mm (ex. : wwet → yettwet).
- **Réciproque :** Ajout de m ou my (ex. : beddel → mbeddalen).
- **Mixte :** Combinaison de deux dérivations (ex. : fqeε → msefqaεen).

Exemples de dérivation nominale :

- **Nom d'action :** Désigne l'action (ex. : xdem → lxedma).
- **Nom d'agent :** Désigne celui qui agit (ex. : aru → amyaru).
- **Nom d'instrument :** Désigne l'outil utilisé (ex. : zwi → amezway).
- **Nom concret :** Désigne un objet lié à l'action (ex. : bnu → lebni).
- **Adjectif :** Décrit une caractéristique (ex. : imlul → amellal).

4.11. Synonymes : Sont des mots ou expressions partageant une signification similaire, enrichissent le vocabulaire et sont souvent mentionnés dans les dictionnaires pour élargir la compréhension d'un terme et proposer des alternatives lexicales.

Exemple, Le verbe tter (descendre) a plusieurs synonymes, tels que hwa, ššub et ađer.

4.12. Antonymes : Définis comme des mots ou expressions de sens opposé, jouent un rôle clé dans la compréhension et la précision du langage en mettant en évidence les contrastes sémantiques.

Exemple, Le verbe bdu (commencer) a pour antonyme hbes (arrêter).

4.13. Racine : Élément fondamental d'un mot, est généralement composé de consonnes et porte le sens de base. En kabyle, comme dans d'autres langues sémitiques, les racines sont souvent

trilitères (trois consonnes) et servent de base pour former une multitude de mots dérivés, démontrant la richesse lexicale de la langue.

Exemple, La racine *ṬR* donne naissance à des termes variés tels que *Ṭṭerṭer* (épuisé), *Nṭer* (jeter à terre), *Nṭerr* (malade), *Ṭṭerr* (tort), *Ṭṭruṛi* (besoin), *Amenṭar* (vagabond) et *Ṭṭir* (oiseau).

4.14. Variation dialectale : Met en lumière les différences régionales dans l'usage des termes, en précisant leur contexte géographique et leur étendue.

Exemple, Le mot axxam (maison) en kabyle est exprimé différemment dans d'autres dialectes berbères : taddart, tigemmi ou *amezdey* en tacawit.

4.15. Équivalent dans d'autres langues: L'équivalence dans les dictionnaires, qu'ils soient monolingues, bilingues ou multilingues, est cruciale. Comme le souligne Christophe (1986), définir un mot revient à en donner l'équivalent, ce qui confère à l'auteur un rôle de traducteur. Cette équivalence ne se limite pas au sens littéral, mais inclut également le contexte d'utilisation, la dimension culturelle et la portée sociale. Nait-Zerrad (2012) ajoute que le dictionnaire doit fournir des équivalents non seulement pour les mots, mais aussi pour les expressions, locutions et tournures idiomatiques.

Exemple: Le verbe kabyle *ečč* se traduit en français par *manger* et en anglais par *eat*. Cependant, dans l'expression *yečča idrimen-is*, une traduction littérale (*il a mangé son argent*) ne rend pas compte du sens culturel et idiomatique. En kabyle, cette expression signifie *il a gaspillé son argent*, reflétant une notion culturelle spécifique. Berkai (2009) souligne qu'une bonne traduction doit intégrer les nuances contextuelles et culturelles, dépassant ainsi la simple correspondance mot à mot.

4.16. Index de renvois: Dans un dictionnaire bien structuré, chaque entrée présente des informations concises et complètes, incluant les dérivés et les modifications morphologiques ou sémantiques. Pour éviter les redondances, un système de renvois est utilisé pour diriger l'utilisateur vers le mot d'origine, permettant de comprendre la formation et la signification des dérivés.

Cependant, si un dérivé subit un changement sémantique significatif (c'est-à-dire si son sens diffère notablement de celui du mot d'origine), il doit faire l'objet d'une nouvelle entrée. Cette

approche optimise l'espace tout en assurant une compréhension approfondie des mots et de leurs dérivés.

5. Exemple d'un verbe avec ses caractéristiques lexicales et grammaticales:

5.1. Abréviations : Pour une compréhension claire des exemples et des explications, il est essentiel de présenter les abréviations utilisées en kabyle ainsi que leurs équivalents en français :

Mg = amyag (verbe)/ Gwt = tigawt (action)/ Sd = asuddim (dérivation)/ Md = amedya (exemple)/ Mzr = timezra (temps)/ MȲn = amaȲun (participe)/ Fg = afeggag (radical)/ Gnk = tagetnamka (polysémie)/ Knw = aknaw (synonyme)/ Gdl = amegdawal (antonyme)/ zr = azar (racine)/ Ntl = tantala (dialecte)/ Fr = tafransist (français)/ Sm = isem (nom)/ Ml = amalay (masculin)/ Nt = unti (féminin)/ Sf = asuf (singulier)/ Sg = asget (pluriel)/ Ad mrz = état d'annexion/ Ad il = état libre/ LȲ = talȲa (forme)

5.2. Classement des informations : Pour éviter les répétitions, il est important de structurer les informations de la manière suivante :

- **Les temps :** conjugués à la troisième personne du masculin singulier (netta 'il') pour les formes suivantes : Prétérit/ Prétérit négatif/ Aoriste/ Aoriste intensif/ Participe
- **Les dérivations verbales :** Factitif/ Passif/ Réciproque/ Mixte
- **Les dérivations nominales :** Nom d'action/ Nom d'agent/ Nom d'instrument/ Nom concret/ Adjectif

Cette approche permet de clarifier les explications et de fournir un cadre cohérent pour l'analyse lexicale et grammaticale en kabyle.

Voici un exemple d'un verbe et d'un nom, avec une présentation claire et structurée comme dans une entrée lexicographique

- Ečč /et.]/ • Mg-Gwt : amyag (verbe) – tigawt (action) • Définition : D lmakla, d lqut neȲ d lEic (manger, se nourrir ou consommer). • Md (amedya – exemple) : Yečča tateffaht. (Il a mangé une pomme.) • Gnk (tagetnamka – polysémie) : 1. LaEtab (souffrir) : Yečča aqerruy-is. (Il a mangé sa tête, c'est-à-dire il a beaucoup souffert.) 2. AȲeyyaE (gaspiller) : Yečča idrimen-is. (Il a gaspillé son argent.) 3. LexdaE (trahir) : Yečča aȲbib-is. (Il a trahi son ami.) • Mzr (timezra – temps conjugués à la 3e personne masculin singulier) : Prétérit : Yečča. • Prétérit négatif : Ur yečči ara. • Aoriste : Ad yečč. •

Aoriste intensif : Itett. • Participe : Yeččan. • Fg (afeggag – radical) : Čča / čči / čč / tett. • Sd-mg (asuddim – dérivations verbales) : Sečč (factitif) : faire manger. • Ttwečč (passif) : être mangé. • Mmečč (réciproque) : se manger mutuellement. • Msečč (mixte) : manger ensemble. • Sd-sm (asuddim – dérivation nominale) : Učči (nom d'action) : l'action de manger. • Kn (aknaw – synonyme) : Qewwet. • Gdl (amegdawal – antonyme) : Żum. (jeûner) • ʒr (aʒar – racine) : č. • Ntl-mʒb (tantala tumʒabt – dialecte mozabit) : ecc. • Ntl-wrg (tantala tatergit – dialecte touareg) : fred / fferfed. • Fr (tafransist – français) : manger.

- **Axxam** /axxam/ • Sm-Ml : isem (nom) – amalay (masculin) • Définition : D adeg anda zedYen medden. (Un endroit où les gens vivent.) • Md (amedya – exemple) : YezdeY deg uxxam aqdim. (Il vit dans une vieille maison.) • GnK (tagetnamka – polysémie) : 1. Tawacult (famille) : Yewwi axxam-is Yer tmeYra. (Il a emmené sa famille à la fête.) 2. Zwağ (mariage) : Yexdem axxam. (Il est marié.) 3. Berru (dévorée) : Ihudd axxam-is. (Il a divorcé sa femme.) • Nt (unti – féminin) : Taxxamt. • Sg (asget – pluriel) : Ixammen / tixxamin. • Ad-mrz (état d'annexion) : Wexxam / yixxamen / texxamin. • Kn (aknaw – synonyme) : TamezduYt. • Gdl (amegdawal – antonyme) : Berra. (dehors) • ʒr (aʒar – racine) : xm. • Ntl-mʒb (tantala tumʒabt – dialecte mozabit) : Taddart. • Fr (tafransist – français) : Maison.

Nous avons analysé la structure d'un dictionnaire monolingue kabyle, en nous concentrant sur sa macrostructure (organisation des entrées) et sa microstructure (informations détaillées par entrée). Comme le souligne J. (Rey-Debove, 1971, p. 22), « *pour qu'un ouvrage soit consultable, il doit respecter un ordre formel ; s'il ne peut pas être consulté, il cesse d'être un dictionnaire* ». Cette idée guide notre analyse, où l'accent est mis sur l'importance de la forme de base des mots, de la transcription phonétique, de la catégorie grammaticale, de l'étymologie, des définitions précises et des exemples d'usage. La structuration des entrées, qu'elle soit alphabétique, par racine ou par radical, reflète une adaptation aux particularités de la langue kabyle, tout en garantissant une consultation aisée. Par ailleurs, l'intégration d'éléments culturels et pragmatiques enrichit la compréhension des termes en les ancrant dans leur contexte sociolinguistique. Des aspects tels que la polysémie, la dérivation et les variations dialectales ont également été abordés, mettant en lumière la complexité et la richesse lexicale du kabyle, tout en respectant les principes de clarté et

d'accessibilité essentiels à tout ouvrage lexicographique.

Conclusion: Notre recherche s'inscrit dans une démarche lexicographique visant à améliorer la conception d'un dictionnaire monolingue kabyle en intégrant à la fois les aspects macrostructuraux (organisation des entrées) et microstructuraux (détails par entrée). Nous proposons un modèle structuré pour renforcer la précision et l'utilisabilité du dictionnaire. Les dictionnaires monolingues, essentiels pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, peuvent combiner divers types de définitions pour offrir une description complète du lexique. La lexicographie kabyle nécessite une approche multidimensionnelle, incluant des éléments linguistiques, culturels et pragmatiques, ainsi qu'une attention particulière à la transcription phonétique, aux définitions claires, aux exemples contextuels, aux variations dialectales et aux emprunts linguistiques. Par ailleurs, les avancées numériques ont transformé la lexicographie, favorisant la création de dictionnaires électroniques plus efficaces et précis, tout en répondant aux besoins modernes et en préservant le patrimoine linguistique.

Bibliographie:

1. Adjaout, R. (2014), Un dictionnaire monolingue kabyle/kabyle: Essai d'analyse partielle, Timsal n Tamazight, 4 Actes du colloque de Ghardaïa, 14 Nov, 33–38 ;
2. Atkins, B. T., S., & Rundell, M. (2008), The Oxford Guide to Practical Lexicography, Oxford University Press. 3, Oxford;
3. Bergenholtz, H., & Tarp, S. (1995), Manual of Specialised Lexicography: The Preparation of Specialise Dictionaries, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam;
4. Berkai, A. (2009), Quelques problèmes lexicographiques que posent l'établissement d'équivalences et leur organisation dans un dictionnaire kabyle-français, Actes du séminaire Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité, Paris, 537-548 ;
5. Berkai, A. (2010), Lexicographie amazighe : inventaire et propositions, Actes du séminaire : La dictionnaire des langues de moindre diffusion: le cas de tamazight , CNPLET, Alger, 118-131 ;
6. Berkai, A. (2010b). Quel programme microstructure en lexicographie berbère, Revue des études berbères (REB), (5), 25-47 ;
7. Berkai, A. (2013), Quelques problèmes macrostructures en lexicographie berbère, Synergies, Brésil, (11), 49-65.
8. Berkai, A. (2013b). L'intérêt du corpus et une idée de sa constitution en lexicographie amazighe, Iles d Imesli, 5(1), 281–293 ;
9. Bouamara, K. (2010), Dictionnaire Kabyle. Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit, L'odyssée, Tizi-Ouzou ;
10. Bouamara, K. (2018), Dictionnaire Kabyle. Issin wis sin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit, L'odyssée, Tizi-Ouzou ;

11. Boulanger, J.-C. (2000), Quelques causes de l'apparition des dictionnaires bilingues. Un retour vers les civilisations lointaines. *Approches contrastives en lexicographie bilingue*. (02), 89–105 ;
12. Boukherrouf, R. (2017), La définition lexicographique en tamaziɣt : Étude comparative entre le kabyle et le parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc). *Iles d'Imesli*, 9 (1), 93-102 ;
13. Christophe, R., & Candel, D. (1986), Les éléments formants en lexicographie et dictionnairique : ferri-ferro, peut-il y avoir confusion ? *Cahiers de lexicologie*, (49), 191–144 ;
14. Dallet, J.-M. (1982), Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie), SELAF, Paris ;
15. Dallet, J.-M. (1985), Dictionnaire français-kabyle (parler des Ait Mengellat, Algérie), SELAF, Paris ;
16. Dotoli, G. (2012), La mise en ordre de la langue dans le dictionnaire, Hermann Éditeurs, Paris ;
17. Dubois, J., et al. (1994), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris ;
18. Granger, S. Paquot, M. (2012), *Electronic Lexicography*, Oxford University Press, Oxford ;
19. Haddadou, M.-A. (2014), Dictionnaire de tamazight, kabyle-français, français-kabyle, BERTI, Alger ;
20. Hamek, B. (2010), L'agencement des mots dans un dictionnaire amazigh, Dans *La dictionnairique des langues de moindre diffusion, le cas de tamazight*, CNPLET, Alger, 56-69 ;
21. Hamek, B. Introduction à la réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle, Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2012 ;
22. Hamek, B. (2022), Présentations sémantiques et réalisations de dictionnaires kabyles, *Ex PROFESSO*, 7(1), 161-175 ;
23. Hausmann, F. J. (1989), Théorie et histoire de la lexicographie : Ein Internationale Handbuch Zur Lexikographie, (01), 216–225 ;
24. Imarazen, M. (1986), Manuel de syntaxe berbère (kabyle), Selaf, Paris ;
25. Nait Zerrad, K. (2012), Pour un dictionnaire bilingue français-berbère, *Iles d'Imesli*, 4(1), 55-62 ;
26. Niklas-Salminen, A. (2009), *La lexicologie*, Armand Colin, Paris ;
27. Rey, A. (1977), Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie, Armand Colin, Paris ;
- Rey-Debove, J. (1970), Le domaine du dictionnaire, *Langages*, (19), 3-34 ;
28. Rey-Debove, J. (1971), Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains, Mouton, Paris ;
29. Rey-Debove, J. (2005), Typologie des dictionnaires généraux monolingues de la langue actuelle, *Quaderni del CIRSIL*, (4), 9-15 ;
30. Sghir, M. (2019), Le classement des entrées lexicales en lexicographie amazighe : entre les données linguistiques et le souci didactique, *Revue des Études Amazighes*, (5), 67-78